

ECOLE FRANCAISE JACQUES PREVERT DE SALY CAMPAGNE DE RECRUTEMENT RENTREE 2013

Personnels enseignants du 2nd degré

Poste vacant (ou susceptible de l'être) à pourvoir :

Appel à candidature d'un Professeur de Sciences de la Vie et de la Terre pour exercer au pôle secondaire de l'Ecole Jacques Prévert de Saly en tant que recruté local.

Ce poste à temps plein en conformité avec le droit local comporte un service disciplinaire polyvalent sur les 4 niveaux du collège, la classe de seconde et la section CNED du cycle terminal.

Le poste de professeur de SVT est ouvert aux titulaires d'un diplôme de BAC+3 minimum ou à un candidat possédant les compétences requises par la validation des acquis sur un poste antérieur en tant que Professeur de SVT dans le cadre de l'enseignement au second degré.

Seront évaluées sur la base du dossier sélectionné une maîtrise indispensable du métier d'enseignant, y compris dans ses évolutions récentes ; aptitude à définir des objectifs d'apprentissage dans le respect des nouveaux programmes et des textes officiels ; - une capacité à raisonner en termes de compétences ; - une disposition à inscrire sa pratique professionnelle dans le domaine de l'évaluation, de la démarche de projet et de l'orientation.

Il pourra également faire état de toute formation, susceptible de renforcer sa candidature au poste proposé, qu'il aura animée par ailleurs.

Seront considérées comme un atout pour ce poste :

- une expérience d'enseignement en lycée et en collège
- une bonne maîtrise des TICE au niveau disciplinaire et au niveau de la gestion de site de ressources pédagogiques.
- L'intéressé devra posséder impérativement le goût du travail en équipe, un sens avéré des relations humaines et faire la preuve de son ouverture à la culture du pays d'accueil.

Les dossiers de candidature doivent être transmis par la voie électronique à l'attention du Chef d'Etablissement à ecolefrancaisesalycollège@gmail.com au plus tard le 14 mars 2013, délai de rigueur.

(CV, lettre de motivation, copies des titres universitaires et des attestations professionnelles)